

Philippe Godding

Ekeren, le 10 janvier 1926 — Bierges (Wavre), le 11 juillet 2013.

*Élu correspondant de la Classe des Lettres le 5 mai 1980 ;
membre le 27 avril 1987 ; devenu membre émérite le 11 janvier
2007.*

Président de l'Académie et directeur de sa Classe en 1997.

Juriste et historien.

Professeur ordinaire à l'Université catholique de Louvain.

par Jean-Marie CAUCHIES

Parvenu en 1991 à l'âge fatidique de l'éméritat à l'Université catholique de Louvain, Philippe Godding prit plaisir à publier, en tirage restreint, une brochure de 57 pages intitulée *Bilan d'un historien du droit*. Il y notait d'emblée : « Au moment où l'âge... met un terme à mon activité d'enseignant et m'invite à faire un bilan, je me risque à un examen de ma carrière scientifique et des facteurs qui l'ont influencée ». Vaste programme, tant cette carrière, qui fut d'ailleurs principalement mais non exclusivement scientifique, fut riche et diversifiée, associant l'étude et la recherche à l'enseignement du professeur et au travail de terrain du magistrat.

Philippe Godding naît à Ekeren, aux portes d'Anvers, quatrième d'une fratrie de cinq enfants, dans une famille de souche maastrichtoise, le 10 janvier 1926. Son père Robert (1883-1953), d'abord avocat, devait descendre dans l'arène politique et devenir sénateur libéral pour l'arrondissement d'Anvers puis ministre des Colonies (1945-1947). Au terme d'études primaires (en français) dans une école communale anversoise et de trois années d'humanités gréco-latines (en néerlandais) à l'Athénée d'Anvers, le jeune Philippe voit interrompre son parcours par la guerre. La famille Godding, ayant quitté la Belgique en mai



Reading

1940, s'embarque à Lisbonne pour le Congo belge, où elle s'installe à Léopoldville. C'est là, au collège des jésuites récemment fondé, seul établissement d'enseignement secondaire accessible pour lui, que se poursuit le parcours des humanités, en français cette fois, années décisives pour la formation et l'orientation de l'adolescent. Au terme de la Rhétorique, en août 1944, il s'engage comme volontaire à la Force publique du Congo belge et s'y active au sein d'un service cartographique. Revenu en Belgique le 1^{er} novembre 1945, il entame des études d'histoire à l'Université libre de Bruxelles, choix institutionnel effectué sur les conseils de son père. Il y rencontre Françoise Ganshof, fille de l'illustre professeur d'histoire de l'Université de Gand François-Louis Ganshof, elle aussi étudiante en histoire, qui deviendra son épouse.

C'est aussi sur les conseils paternels — le souci des débouchés, déjà... — que Philippe Godding entreprend simultanément des études de droit, menées en néerlandais au niveau du doctorat, dans l'optique d'une carrière à Bruxelles requérant des aptitudes bilingues, l'U.L.B. disposant déjà d'une section néerlandophone en la matière. Pour le mémoire de licence en histoire, le médiéviste Paul Bonenfant lui propose un sujet d'histoire du droit, à savoir la propriété foncière à Bruxelles à la fin du moyen âge — le cadastre —, une thématique certes austère mais qui développera chez l'étudiant un goût prononcé, jamais renié par la suite, pour les archives. Docteur en droit en juillet 1950, licencié en philosophie et lettres (histoire) en septembre suivant, bientôt uni par les liens du mariage durant l'automne, Godding entre d'emblée dans la vie professionnelle en qualité de stagiaire au barreau de Bruxelles, non sans réserver le temps nécessaire à des recherches historiques. Lauréat du Concours universitaire en 1951, stagiaire au parquet du Procureur du Roi à Bruxelles en 1952, il est introduit par l'un de ses maîtres, John Gilissen, auquel il vouera toute sa vie une très grande admiration pour son dynamisme, dans le sérail des historiens du droit. Un assez bref passage par la justice militaire précède une nomination de substitut du Procureur du

Roi à Bruxelles en avril 1954. Le juriste historien, dans la foulée de son mémoire de licence, n'en poursuit pas moins la préparation d'une thèse de doctorat sur le droit foncier à Bruxelles au moyen âge, présentée à l'U.L.B. en décembre 1960 —janvier 1961 sous le statut de thèse d'agrégation de l'enseignement supérieur en histoire du droit. Il dira combien ses fonctions dans la magistrature, en traitant tout particulièrement d'affaires relatives au statut et à l'état des personnes, tout en ne lui permettant naturellement pas de hâter l'achèvement de son *opus* doctoral, devait néanmoins enrichir son expérience en droit civil, voire en droit international privé, autant qu'au regard du fonctionnement de la justice. En retour, soulignera-t-il volontiers aussi, sa formation d'historien lui sera d'un grand apport dans les démarches documentaires et critiques inhérentes à sa profession d'alors.

Par arrêté royal du 30 novembre 1964, l'historien du droit bénéficie d'une reconnaissance incontestable en intégrant les rangs de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique dont, au fil des années, il enrichira les publications de pas moins de quatre volumes (n^{os} 2, 7, 12, 15), sans compter, à intervalles réguliers, en français ou en néerlandais, une quinzaine de contributions destinées à son *Bulletin/Handelingen* (n^{os} 17, 18, 23, 29, 41, 50, 61, 79, 104, 109, 112, 118, 119, 120, 125, 131, 138). En juillet 1966, il est nommé maître de conférences et se voit confier par l'Université catholique de Louvain la codirection —avec le professeur Léopold Genicot —d'un séminaire d'histoire du moyen âge. L'année 1967, avec l'application d'un nouveau programme légal entraînant la création d'enseignements de matières historiques destinés spécifiquement aux étudiants en droit, tient une place essentielle dans l'orientation de sa carrière. Le voici donc engagé conjointement par les Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (qu'il quittera en 1983) et l'Université catholique de Louvain en qualité de professeur à temps plein afin d'y enseigner l'« histoire des idées et des faits dans leurs rapports avec le droit et les institutions », des notions de « critique historique »

pour les étudiants en droit et des « éléments de droit » pour les étudiants en histoire, bientôt aussi l'« histoire du droit privé ». À l'U.C.L., où il participera donc aux activités de deux facultés, droit et philosophie et lettres, il organisera et coordonnera en outre dès 1967, durant un quart de siècle, des exercices pratiques d'histoire en première candidature en droit et il dirigera par la suite personnellement un séminaire d'histoire du droit en troisième licence en droit, par ailleurs accessible aussi en option aux historiens (1970). En 1968, une voie décisive lui étant à présent tracée à l'intérieur des murs universitaires, Philippe Godding donne sa démission en qualité de magistrat et quitte le Parquet, au terme de quatorze ans de carrière.

L'élection du professeur en qualité de doyen de la Faculté de droit pour les années 1977-1980 l'amène à présider au déménagement de celle-ci et à son départ de Louvain pour Ottignies-Louvain-la-Neuve en 1978.

Philippe Godding se définissait lui-même avant tout comme un travailleur « individuel », peu formé pour le travail en équipe, peu porté à diriger des entreprises collectives — « une telle direction c'est un poison », déclarait-il ! Mais il s'est volontiers engagé aux côtés de collègues et confrères. Les fonctions les plus en vue qu'il va exercer sont assurément celles de secrétaire (1969-1987) puis de président (1987-2002) de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique. La Société d'histoire du droit et des institutions des pays flamands, picards et wallons fait de lui son président de 1979 à 1981. Mais il est amené à participer aussi aux travaux du Comité d'histoire du Crédit communal de Belgique ou encore à ceux du comité de rédaction de la *Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis/Revue d'histoire du droit*. Un moment fort dans son parcours est évidemment, le 5 mai 1980, son élection en qualité de correspondant de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique. Le 27 avril 1987, il en est promu membre, avant d'exercer la direction de la Classe et la présidence de l'Académie en 1997 puis d'y solliciter l'éméritat en 2007. Il

se voit aussi attribuer un doctorat *honoris causa* à l'Université d'Anvers.

En historien du droit scrupuleux, Philippe Godding, tout en se définissant lui-même comme médiéviste, a été amené à parcourir dans ses travaux quelque quatorze siècles d'histoire, dispersion purement apparente justifiée par la nécessité à ses yeux de toujours suivre l'évolution des normes et des pratiques. Certes l'histoire de Bruxelles — à commencer par sa thèse sur la propriété foncière, les biens-fonds, baromètre de l'économie urbaine, sortie de presse dès 1960 (n° 1), suivie notamment de plusieurs contributions à une revue qui lui était chère, les *Cahiers bruxellois* (n°s 20, 21, 22, 24, 26, 28, 114, 158) — ainsi que celle des tribunaux et de la procédure constituent d'autres phares dans sa production. Mais c'est le droit privé ancien qui a inspiré, dans le long terme et sous la forme, tout à la fois, d'un précis détaillé — un « manuel » écrit l'auteur — et d'une synthèse, son maître-ouvrage de 600 pages, un véritable instrument de travail pour tout historien du passé, en général ou sur un plan strictement régional ou local, de la société ayant peuplé le territoire actuel de la Belgique (n° 6). Il n'existait en la matière d'études d'ensemble que des travaux passablement vieillis du milieu du XIX^e siècle, techniquement valables sans doute mais fournissant une image figée de l'« ancien droit belge », tel qu'appliquable à la veille de l'annexion française de 1795. Godding allait privilégier pour sa part l'évolution, l'histoire même des « institutions de droit privé », en prenant pour cadre les limites des Pays-Bas méridionaux au début du XVII^e siècle (Pays-Bas dits espagnols, principauté épiscopale de Liège, principauté abbatiale de Stavelot-Malmedy), un ensemble territorial dont il dénonçait lui-même lucidement le caractère hétérogène, non dénué toutefois de traits communs en justifiant la délimitation. Cet ouvrage, enrichi de cartes d'une précision exceptionnelle sur l'étendue des ressorts coutumiers, est une mine que ne peut ignorer tout qui se penche sur les matières relevant aujourd'hui du droit civil et du droit commercial, voire sur certaines questions ressortis-

sant plutôt au droit public, tels les statuts, droits et obligations des « ordres » de la société d'autrefois.

Cet *opus* inégalé a pu être mené à son terme grâce à la consultation d'une myriade de sources, le plus souvent éditées mais pas toujours. Une facette essentielle de l'activité et de la production de Philippe Godding, dans la phase plus tardive de sa carrière surtout, a consisté à éditer lui-même des sources, avec toute la rigueur que l'on devine (n^{os} 2, 7, 8, 12, 15). Ce furent successivement : les enquêtes par turbe (visant à constater les règles coutumières) du Conseil de Namur de la fin du XV^e au premier tiers du XVII^e siècle (avec Cécile Douchamps-Lefèvre, archiviste et historienne du Namurois ancien) ; les conseils (consultations) et rencharges (sentences sur demande d'autres juridictions) de la Haute Cour (l'échevinage) de Namur au XV^e siècle ; les chartes du chapitre bruxellois de Sainte-Gudule aux XI^e —XIII^e siècles (avec Françoise Godding-Ganshof, en reprenant le flambeau dans la poursuite d'une entreprise mise en chantier par feu le chanoine Placide Lefèvre, ancien conservateur des archives de la collégiale) ; les ordonnances de Philippe le Bon pour les duchés de Brabant et de Limbourg et les terres d'Outre-Meuse ; le tome III des sources du droit rural de l'Entre-Sambre-et-Meuse (publication posthume, avec Rose-Marie Allard, ancienne assistante à l'U.C.L.). Cette collection de volumes —pour lesquels son implication fut parfois nécessaire et décisive en vue de sauver des « entreprises en difficulté »... —témoigne bien de l'intérêt porté sans cesse aux différents types de sources de notre ancien droit, jurisprudence, coutume, législation. Elle révèle aussi une curiosité géographique dépassant largement les limites de Bruxelles et du Brabant.

C'est toutefois l'ancien duché auquel fut agrégée sa terre natale anversoise qui demeura par priorité au cœur de ses investigations, comme le prouvent ses travaux consacrés à l'organe principal du pays, le Conseil de Brabant —l'ensemble thématique d'études le plus compact (pour s'en tenir à celles qui mentionnent l'institution dans leur titre : n^{os} 39, 69, 74,

83, 88, 118, 135, 150) –, et couronnées, là encore, par un livre substantiel de quelque 600 pages (n° 10). Il y met en exergue, pour le deuxième tiers du XV^e siècle, moment où l'institution s'affirme comme un rouage autonome, le fait que loin de limiter son activité à la justice, elle pèse dans la politique intérieure et la diplomatie, la législation et l'administration du duché, en se montrant par ailleurs ouverte à l'introduction de la procédure romano-canonique, occasion parmi d'autres, pour l'historien mais aussi juriste, de faire le lien avec la procédure civile de notre temps. Dans les conclusions du livre, l'aveu de l'auteur sur une de ses motivations met en pleine lumière un fil conducteur de toute sa production scientifique, le rapport du présent au passé : « comparer la manière dont la justice était rendue à Bruxelles dans les années cinquante du 15^e siècle avec celle pratiquée cinq cents ans plus tard ». Et d'ajouter : « Ce qui m'a surtout frappé, ce sont les similitudes », non sans, naturellement, épinglez de profonds changements, fruits du principe de la séparation des pouvoirs, entre autres.

Parmi les autres domaines de prédilection souvent parcourus, les testaments (n°s 63, 81, 84, 85, 100, 118, 156) et le droit de la famille et des gens mariés (n°s 36, 38, 48, 55, 132) portent témoignage d'un intérêt jamais démenti pour « l'homme » au milieu des siens. Le notariat (n°s 16, 71, 85) offre pour sa part l'occasion de mettre en scène des praticiens du droit autres que les juges, bien présents dans la vie quotidienne de la population.

Le *Droit privé* et le *Conseil de Brabant* constituent les deux travaux majeurs dont il a confié la publication à l'Académie qui l'avait élu. Mais au total, ce ne sont pas moins de quatre *Mémoires* (n°s 6, 10, 13, 14) et de huit contributions (n°s 68, 94, 107, 115, 123, 145, 155, 157), faisant suite à autant de communications orales, que l'on peut lire dans le *Bulletin* de cette compagnie, ce qui fit sans nul doute de lui un des membres les plus productifs de la Classe des Lettres, entre 1984 et 2011.

Le magistrat puis professeur Godding n'a pas manqué de multiplier les articles, voire de simples notes au *Journal des*

Tribunaux (n^{os} 82, 87), à propos de décisions judiciaires parfois très actuelles mais relevant de l'histoire du droit. Cela devait naturellement l'inciter à prendre de la hauteur et à contribuer à la grande entreprise louvaniste de la « Typologie des sources du Moyen Âge occidental » avec un fascicule dont la densité n'a rien à voir avec l'épaisseur (moins de cinquante pages), consacré à la jurisprudence (n^o 3).

La modestie, la discrétion, marques de l'homme sage et de bon conseil, caractérisaient Philippe Godding. Dans une interview, il se défendit un jour d'avoir été un « maître », sous prétexte qu'il n'avait pas fondé d'« école » : il en est plus d'un qui, à l'instar du signataire de ces lignes, contesteront fermement cette dénégation ! Homme de droit et de rigueur, ce vrai « maître » était aussi homme de foi. Une foi qui imprégnait tout son être et que l'on percevait bien, surtout en la partageant avec lui, sans qu'il en fit particulièrement étalage. Pourtant issu d'un milieu laïque, il s'était converti au catholicisme au cours de ses études au collège des Jésuites, au Congo belge. C'était une foi forte, tout imprégnée d'engagement intellectuel et spirituel, nourrie sans nul doute de l'expérience de Thomas More, cet homme politique qui osa « réagir selon sa conscience, même isolé, devant des lois qui, inspirées par l'évolution des mœurs et de l'opinion publique, peuvent se trouver en contradiction avec l'Évangile », et auquel, après sa retraite, il devait consacrer un petit volume (n^o 11) conciliant empathie et analyse critique, d'un style unique dans sa production scientifique — « un de mes seuls livres qui soit lisible », disait-il, l'œil pétillant... Il n'est pas étonnant qu'alors doyen, il ait été à l'initiative de la dénomination du bâtiment de la Faculté de droit à Louvain-la-Neuve : « Collège Thomas More ». C'était aussi, sous des dehors parfois austères, un homme plein d'humour, d'un humour fin, discret, à l'image de sa personne. Ainsi, lors d'une délibération d'un jury qu'il présidait aux Facultés Saint-Louis, donnait-il lecture d'une lettre d'un étudiant renonçant aux études de droit : « J'ai trouvé ma voie... », écrivait l'étudiant ; et Godding, après un bref moment

de silence, de déclarer sentencieusement, attestant par là sa culture « tintinologique » (*Le Lotus bleu*) : « Il faudra donc lui couper la tête » ! Je me souviens aussi de la missive impeccable en « viel françois » qu'il m'adressa en réponse à l'envoi d'un chapitre de ma thèse de doctorat portant sur la législation du XV^e siècle, dont il était le promoteur, que je lui avais soumis pour lecture. Ceux qui ont eu le privilège de collaborer avec lui, d'être pris sous son aile, de bénéficier de son écoute toujours accueillante et exigeante, n'ont pu que tirer profit de son rayonnement scientifique, moral, spirituel.

À l'heure de son éméritat, mon maître me fit savoir fermement, fût-ce à mon grand regret, qu'il ne souhaitait ni colloque d'hommage ni volume de « mélanges ». Modestie encore : il préféra inviter ceux qui n'auraient pas manqué d'écrire ou de souscrire à l'occasion d'une telle initiative à contribuer à un « fonds » conçu par ses collègues louvanistes Roger Aubert, Léopold Genicot et Alfred van der Essen en vue de l'enrichissement de la bibliothèque du département d'histoire. Mais pas question non plus, dans la dénomination du fonds, d'ajouter son nom à ceux de ses trois aînés !

« Il faut cultiver notre jardin », fait dire Voltaire à son héros, Candide. Adeptes d'une philosophie de vie conforme à sa naturelle sagesse, l'intellectuel brillant et actif savait trouver dans les travaux de la terre, en sa propriété de Schepdaal (Brabant flamand), une grande paix de l'âme et du corps.

Issu d'une famille nombreuse, Philippe Godding a lui-même vu naître de son union avec Françoise Ganshof, avec qui il partageait tant de préoccupations et de convictions, cinq enfants, Jean-Pierre, juriste, Véronique, pédiatre, Robert, historien, jésuite, membre de la Société des Bollandistes, Élisabeth, traductrice, et Claire, juriste elle aussi. Il est décédé à Bierges (Wavre) le 11 juillet 2013¹, non pas dans la crainte mais confiant, comme

1 On peut lire son éloge, rédigé par François Rigaux († 1^{er} décembre 2013), lu en séance de la Classe le 2 décembre 2013 par François Ost, dans le *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, 6^e série, t. XXIV, 2013, p. 235-239.

saint Thomas More, pour avoir suivi sur terre « l'étroit chemin qui conduit à la Vie ».

LISTE DES PUBLICATIONS¹

Notices biographiques

Philippe GODDING, *Bilan d'un historien du droit*, Louvain-la-Neuve, 1991, 57 p. (p. 47-57 : « Publications de Philippe Godding »).

Repris, modifié et complété (sur la base d'une interview) dans le volume collectif : *Dans l'atelier de l'historien contemporainiste. Parcours d'historiens de l'Université catholique de Louvain*, éd. par Françoise ROSART et Guy ZÉLIS, Louvain-la-Neuve, L'Harmattan – Academia, 2012, p. 39-59 (sans bibliographie).

Dirk HEIRBAUT et S. FABER, « Rechtshistorici uit de Lage Landen : interview met Ph. Godding », dans *Pro Memorie. Bijdragen tot de rechtsgeschiedenis der Nederlanden*, 2, 2000, p. 3-16.

Ouvrages

1. *Le droit foncier à Bruxelles au moyen âge*, Bruxelles, Éditions de l'Institut de Sociologie Solvay, 1960, XII-455 p.
2. (en collab. avec Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE) *Enquêtes par turbe du Conseil de Namur (1496-1530)* (Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes de Namur et de Philippeville, IV), Bruxelles, Ministère de la Justice, 1972, XXI-341 p.
3. *La jurisprudence* (Typologie des sources du moyen âge occidental, fasc. 6), Turnhout, Brepols, 1973, 44 p.
4. *Introduction à la critique historique destinée aux futurs juristes*, Louvain, 1975, 173 p. ; 2^e éd., Louvain, 1983, 169 p. ; 3^e éd., Louvain-la-Neuve, 1988, 265 p.

1 Afin d'établir cette bibliographie, il a été fait usage de celle qu'a dressée Philippe Godding lui-même pour les années 1951-1991 dans le *Bilan d'un historien du droit* mentionné ci-après. Pour les vingt années suivantes, le répertoire des publications du défunt a été soigneusement établi par son fils Robert Godding, S.J., que je remercie vivement pour cette collaboration capitale. J'ai uniformisé pour ma part les références de la manière la plus précise possible.

5. *Principes de critique historique*, Louvain-la-Neuve, 1985, 136-7 p.
6. *Le droit privé dans les Pays-Bas méridionaux du 12^e au 18^e siècle* (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, coll. in-4^o, 2^e série, t. XIV/1), Bruxelles, 1987, 598 p.
7. *Conseils et rencharges de la Haute Cour de Namur (1440-1488)* (Recueil des anciennes coutumes de la Belgique. Coutumes de Namur et de Philippeville, t. V), Bruxelles, 1992, 257 p.
8. (en collab. avec † Placide LEFÈVRE et Françoise GODDING-GANSHOF) *Chartes du chapitre de Sainte-Gudule à Bruxelles, 1047-1300* (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 6^e série, fasc. 45), Louvain-la-Neuve – Bruxelles, 1993, LV-375 p.
9. (en collab. avec Jacques ПУЧКЕ) *Résumés des mémoires de licence en histoire 1988-1993*. Avec index nominatif et analytique 1978-1993, Louvain-la-Neuve, 1994.
10. *Le Conseil de Brabant sous le règne de Philippe le Bon (1430-1467)* (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, Coll. in-8^o, 3^e série, t. XIX), Bruxelles, 1999, 610 p. + 1 carte dépliant.
11. *Petite vie de Thomas More*, Paris, Desclée de Brouwer, 2002, 158 p.
12. *Ordonnances de Philippe le Bon pour les duchés de Brabant et de Limbourg et les Pays d'Outre-Meuse, 1430-1467 – Verordeningen van Filips de Goede voor de hertogdommen Brabant en Limburg en de Landen van Overmaas, 1430-1467* (Recueil des Ordonnances des Pays-Bas, 1^e série : 1381-1506, 2^e section, t. II), Bruxelles, 2005, 671 p.
13. *La législation ducale en Brabant sous le règne de Philippe le Bon (1430-1467)* (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, Coll. in-8^o, 3^e série, t. XLII), Bruxelles, 2006, 139 p.
14. *L'évolution de l'expertise en tant que preuve judiciaire, de l'Antiquité au 21^e siècle* (Académie royale de Belgique. Mémoires de la Classe des Lettres, Coll. in-8^o, 3^e série, t. LIII), Bruxelles, 2011, 64 p.
15. (en collab. avec Rose-Marie ALLARD) *Sources du droit rural du quartier d'Entre-Sambre-et-Meuse, t. III (Bouffioulx – Yves-Gomezée)* (Coutumes du pays de Liège, t. VI), Bruxelles, 2014, 439 p.

Direction d'ouvrage collectif

16. *Le notariat en Belgique du Moyen Âge à nos jours*. Sous la direction de Claude BRUNEEL, Philippe GODDING et Fred STEVENS, Bruxelles, 1998, p. 11-94 (en collab. avec Michel OOSTERBOSCH, Monique VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK et Paulette PIEYNS-RIGO) : « Le notariat dans les territoires belges au Moyen Âge ».

Articles

Abréviations : BARB : Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques ; BCRALO : Bulletin de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique ; CB : Cahiers bruxellois ; Louvain : Louvain. Revue mensuelle de l'Université catholique de Louvain et de l'Association des anciens et amis de l'UCL ; NBN : Nouvelle Biographie Nationale ; RHD : Revue d'histoire du droit / Tijdschrift voor rechtsgeschiedenis ; RN : Revue du Nord

17. « Actes relatifs au droit régissant la propriété foncière à Bruxelles au Moyen Âge », dans *BCRALO*, 17/2, 1951, p. 87-164.
18. « Liste chronologique provisoire des ordonnances intéressant le droit privé et pénal de la ville de Bruxelles (1229-1657) », dans *BCRALO*, 17/4, 1953, p. 339-400.
19. « Les conflits à propos des lettres échevinales des villes brabançonnes (XV^e-XVIII^e siècles) », dans *RHD*, 22, 1954, p. 308-353.
20. « Les quatre hamèdes de la ville de Bruxelles », dans *CB*, 1, 1956, p. 249-259.
21. « Note sur le domaine de l'abbaye du Saint-Sépulchre de Cambrai à Bruxelles au XII^e siècle », dans *CB*, 2, 1957, p. 169-180.
22. « Les origines du couvent des Dames-Blanches à Bruxelles », dans *CB*, 3, 1958, p. 246-252.
23. « Een hofvaart van de laten van de Witte Jonkvrouwen te Brussel bij de Ukkelse schepenbank », dans *BCRALO*, 20, 1960, p. 289-297.
24. « Seigneurs fonciers bruxellois (ca. 1250-1450) », dans *CB*, 4, 1959, p. 194-223 ; 5, 1960, p. 1-17, 85-113.

25. « La preuve en matière civile, du XI^e au XVIII^e siècle », dans *Travaux et conférences de la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles*, 9, 1962, p. 111-128.
26. « La bourgeoisie foraine de Bruxelles du XIV^e au XVI^e siècle », dans *CB*, 7, 1962, p. 1-64.
27. (en collab. avec Raymond CHARLES) *Preadvies betreffende het bewijs in Belgisch strafrecht*, Zwolle, Tjeenk Willink, 1962, 12 p.
28. « À propos de la Maison de Vésale à Bruxelles. Note sur la vente de biens appartenant à des mineurs dans l'ancien droit bruxellois », dans *CB*, 10, 1965, p. 117-126.
29. « La coutume de Bruxelles de 1547 », dans *BCRALO*, 21, 1965, p. 107-128.
30. « Courtes et longues prescriptions aux XII^e et XIII^e siècles, principalement en Brabant », dans *Hommage au Professeur Paul Bonenfant*, Bruxelles, 1965, p. 151-167.
31. « La rédaction de la coutume de Bruxelles », dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 51, 1966, p. 193-200.
32. « La distinction entre droit public et droit privé dans les Pays-Bas méridionaux avant 1800 », dans *Rapports belges au VII^e Congrès international de droit comparé – Uppsala 1966*, Bruxelles, Centre interuniversitaire de droit comparé, 1966, p. 1-24.
33. (en collab. avec Jacques VELU) « L'utilisation des armes à feu par les agents de l'autorité ou de la force publique en cas d'agression armée », dans *Revue de la Gendarmerie*, 32, 1968, p. 8-14.
34. « L'expulsion des étrangers en droit belge. Aperçu historique (1830-1952) », dans *Annales de Droit de Louvain*, 30, 1970, p. 301-329.
35. « L'origine et l'autorité des recueils de jurisprudence dans les Pays-Bas méridionaux (13^e-18^e siècles) », dans *Rapports belges au VIII^e Congrès international de droit comparé – Pescara 1970*, Bruxelles, Centre interuniversitaire de droit comparé, 1970, p. 1-37.
36. « Le droit des gens mariés à Nivelles à la fin du Moyen Âge », dans *RN*, 52, 1970, p. 135.

37. « Les sûretés personnelles dans les Pays-Bas méridionaux du XV^e au XVIII^e siècle », dans *Recueils de la Société Jean Bodin*, 29, 1971, p. 263-364.
38. « Le droit des gens mariés à Nivelles (14^e-15^e siècles) », dans *RHD*, 40, 1972, p. 73-117.
39. « L'activité judiciaire du Conseil de Brabant sous le règne de Philippe le Bon : premiers jalons de recherches en cours », dans *RN*, 54, 1972, p. 107-108.
40. « Le pouvoir urbain en Brabant au Moyen Âge », dans *Les franchises communales dans le Brabant wallon – Colloque de Wavre 1972*, Wavre, 1973, p. 95-122.
41. « Rapport à M. le Ministre de la Justice sur les travaux de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique », dans *BCRALO*, 25 (1971-72), 1973, p. 54-73.
42. « Impérialisme urbain ou auto-défense : le cas de Bruxelles (12^e-18^e siècles) », dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, 58, 1975, p. 117-138.
43. « L'*inquisitio* en Brabant au XIII^e siècle », dans *Études historiques offertes à Jean Yver*, Rouen, 1976, p. 305-319.
44. « La notion de possession du droit romano-canonique dans les principautés belges aux 12^e et 13^e siècles : le rôle des clercs », dans *Studia Gratiana*, 19, 1976, p. 313-335.
45. « L'histoire des institutions de la Belgique, hier et aujourd'hui », dans *Sources de l'histoire des institutions de la Belgique (Actes du colloque de Bruxelles 15-18 avril 1975)*, Bruxelles, 1977, p. 32-48.
46. « Les archives judiciaires (période contemporaine) : point de vue du chercheur », *ibid.*, p. 572-574.
47. « La motivation des arrêts du Grand Conseil de Malines au 16^e siècle. À propos d'un article récent », dans *RHD*, 45, 1977, p. 155-157.
48. « Lignage et ménage. Les droits du conjoint survivant dans l'ancien droit belge », dans *Famille, droit et changement social dans les sociétés contemporaines (Travaux des VIII^{es} Journées d'études juridiques Jean Dabin)*, Bruxelles, 1978, p. 277-296.

49. « Jurisprudence et motivation des sentences, du Moyen Âge à la fin du 18^e siècle », dans *La motivation des décisions de justice*. Études publiées par Chaïm PERELMAN et Paul FORTIERS, Bruxelles, 1978, p. 37-67. Réimprimé (version modifiée) dans *Miscellanea Consilii Magni. Ter gelegenheid van twintig jaar Werkgroep Grote Raad van Mechelen*, Amsterdam, 1980, p. 121-152.
50. (en collab. avec W. M. GRAUWEN) « Een formulierboek voor de schepen- of laatbanken van de abdij Dielegem », dans *BCRALO*, 27, 1978, p. 37-46.
51. « De huidige stand van het onderzoek betreffende de evolutie van het privaatrecht in België in de negentiende eeuw », dans *Verruiming van de grenzen van de rechtsgeschiedenis*, Amsterdam, 1978, p. 92-106.
52. « Consultabilité et exploitation des archives judiciaires en Belgique par l'historien (19^e-20^e siècles) », dans *Archives et Bibliothèques de Belgique*, 49, 1978, p. 287-306.
53. « La Faculté de droit de l'Université de Louvain. De Louvain à Louvain-la-Neuve (1426-1978) », dans *Journal des Tribunaux*, 1978, p. 553-557.
54. « L'interprétation de la 'loi' dans le droit savant médiéval et dans le droit des Pays-Bas méridionaux », dans *L'interprétation en droit. Approche pluridisciplinaire*, sous la dir. de Michel VAN DE KERCHOVE, Bruxelles, 1978, p. 443-483.
55. « Note historique sur la tenue des registres de l'état-civil », dans *Traité de l'état-civil*, t. I : *Les relations internes*, pub. par le Centre de droit de la famille de l'Université catholique de Louvain, Bruxelles, 1978, p. 11-15.
56. « Les cinq premiers siècles », dans *Louvain. Revue trimestrielle des Amis de l'Université de Louvain*, 1979, n^{os} 1 et 2, p. 11-19.
57. « À propos d'Histoire et droit », dans *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, 1979, 2, p. 119-123.
58. « L'interprétation de la loi dans les pays de par-deçà, de Louis de Nevers à Joseph II », dans *RN*, 61, 1979, p. 212.
59. (en collab. avec J. Th. DE SMIDT) « Evolutie van het recht in samenhang met de instellingen », dans *Algemene Geschiedenis der Nederlanden*, 4. *Middeleeuwen*, Haarlem, 1980, p. 172-181.

60. « La formation des étudiants en droit à Louvain (fin 16^e-début 17^e siècle) : fait-elle place au droit coutumier et édictal de nos régions ? », dans *Recht en instellingen in de Oude Nederlanden tijdens de Middeleeuwen en de Nieuwe Tijd. Liber Amicorum Jan Buntinx*, (Symbolae Facultatis Litterarum et Philosophiae Lovaniensis, Series A, vol. 10), Louvain, 1981, p. 435-446.
61. (en collab. avec Jacques ПУСКЕ) « La Paix de Valenciennes de 1114. Commentaire et édition critique », dans *BCRALO*, 29, 1981, p. 1-142.
62. « L'évolution de la législation en matière d'urbanisme en Belgique au XIX^e siècle », dans *Villes en mutation XIX^e-XX^e siècles (Actes du 10^e colloque international organisé par le Comité d'histoire du Crédit communal de Belgique, Spa 2-5 septembre 1980)*, Bruxelles, 1982, p. 11-35.
63. « Dans quelle mesure pouvait-on disposer de ses biens par testament dans les anciens Pays-Bas méridionaux ? », dans *RHD*, 50, 1982, p. 279-296.
64. « Droit et paysage urbain : les répercussions du système hypothécaire dans les Pays-Bas méridionaux (14^e-18^e siècles) », dans *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 58, 1982, p. 91-102.
65. « L'ordonnance du Magistrat bruxellois du 19 juin 1445 sur la tutelle », dans *Liber Amicorum John Gilissen*, Anvers, 1983, p. 149-174.
66. « Les contrats de mariage dans la première moitié du 19^e siècle : fidélité à la coutume ou adoption sans réserve du Code Napoléon ? », dans *Revue belge d'histoire contemporaine*, 14, 1983, p. 91-114.
67. « Le contrôle des tutelles par le Magistrat urbain dans les Pays-Bas méridionaux », dans *L'initiative publique des communes en Belgique Fondements historiques (Ancien Régime) (Actes du 11^e colloque international organisé par le Comité d'histoire du Crédit communal de Belgique, Spa 1-4 septembre 1982)*, Bruxelles, 1984, p. 557-568.
68. « Peut-on parler d'un droit privé 'belge' avant 1830 ? », dans *BARB*, 5^e série, 70, 1984, p. 262-281.

69. « De opkomst van de Raad van Brabant (1427-1472) », dans *Noord-Brabants Historisch Jaarboek*, 2, 1985, p. 1-16.
70. « Peut-on distinguer pays flamands, picards et wallons dans l'histoire du droit privé ? », dans *RN*, 67, 1985, p. 276-277.
71. « L'évolution du notariat dans nos régions, du Moyen Âge à la loi de ventôse », dans *Le notariat en roman pays de Brabant et l'enseignement du notariat à l'Université catholique de Louvain (Catalogue de l'exposition organisée à Louvain-la-Neuve du 13 au 28 mars 1986)*, Bruxelles, 1986, p. 11-14.
72. « La survie du mortgage dans les Pays-Bas méridionaux (12^e-18^e siècles) », dans *RHD*, 55, 1987, p. 365-374.
73. « L'identité du Brabant wallon : aspect historique », dans *Identité – Avenir du Brabant wallon* (Causeries nivelloises organisées par la Bibliothèque publique principale du Brabant wallon), Nivelles, 1986 [publié en 1988], 5 p., carte.
74. « Une justice parallèle ? L'arbitrage au Conseil de Brabant (15^e siècle) », dans *Miscellanea Forensia Historica. Ter gelegenheid van het afscheid van Prof. mr. J. Th. de Smidt*, Amsterdam, 1988, p. 123-141.
75. « Rechtspraakgeschiedenis in België : de huidige stand van het onderzoek », dans *Fabrica Historiae Forensis. Handelingen van het afscheid van J. Th. de Smidt als hoogleraar oud-vaderlands recht aan de Rijksuniversiteit Leiden op 16 december 1988*, onder redactie van J. M. J. CHORUS en A. M. ELIAS, Leiden, 1989, p. 33-47.
76. « In memoriam John Gilissen », dans *RHD*, 57, 1989, p. 3-19.
77. « La ville et ses alentours : rapports juridiques », dans *La Région de Bruxelles. Des villages d'autrefois à la ville d'aujourd'hui*, Bruxelles, 1989, p. 110-117 (et version néerlandaise).
78. « Le droit coutumier a-t-il recouru à la fiction ? », dans *Langage et droit à travers l'histoire. Réalités et fictions*, éd. par Guido VAN DIEVOET, Philippe GODDING et Dirk VAN DEN AUWEELE, Louvain et Paris, 1989, p. 93-105.
79. (en collab. avec Xavier ROUSSEAU) « Textes relatifs à la coutume de Nivelles et à celles des cours féodales de Brabant et de Genappe (1593-1661) », dans *BCRALO*, 32 (1985-86), 1989, p. 93-105.

80. « Le statut juridique [des lépreux] », dans *La lèpre dans les Pays-Bas (XII^e-XVIII^e siècles)*, Bruxelles, Archives générales du Royaume, 1989, p. 91-98 (et version néerlandaise).
81. « Pléthore d'enfants, fin de race. Le testament d'Arnould de Walhain (1304) », dans *Wavriensia*, 38, 1989, p. 105-136.
82. « Les droits d'aisance à Aywaille. Note sous Civ. Liège 23 janvier 1989 », dans *Journal des Tribunaux*, 1989, p. 733-736.
83. « Le Conseil de Brabant, chef de sens, au quinzième siècle », dans *Brabandts recht dat is... Opstellen aangeboden aan prof. mr. J. P. A. Coopmans ter gelegenheid van zijn afscheid als hoogleraar Nederlandse rechtsgeschiedenis aan de Katholieke Universiteit Brabant*, onder redactie van Th. E. A. BOSMAN, E. J. M. F. C. BROERS, B. C. M. JACOBS, F. W. M. DE KONING-KLAASSEN en O. E. TELLEGEN-COUPERUS, Assen/Maastricht, 1990, p. 121-133.
84. « La pratique testamentaire en Flandre au 13^e siècle », dans *RHD*, 58, 1990, p. 281-300.
85. « Testament et donation : la pratique notariale à Jodoigne dans la seconde moitié du XVIII^e siècle », dans *Houd voet bij stuk. Xenia iuris historiae G. van Dievoet oblata*, ed. Fred STEVENS et Dirk VAN DEN AUWEELE, Louvain, 1990, p. 361-384.
86. « Les lettres de justice, instrument du pouvoir central en Brabant (1430-1477) », dans *Miscellanea Roger Petit : Archives et bibliothèques de Belgique*, 61, 1990, p. 385-402.
87. « Propriété des presbytères. Note sous Civ. Arlon 22 novembre 1989 », dans *Journal des Tribunaux*, 110^e année, n° 5596, 22 juin 1991, p. 482.
88. « Le Conseil de Brabant au XV^e siècle, instrument du pouvoir ducal à l'égard des villes ? », dans *Villes et campagnes au Moyen Âge. Mélanges Georges Despy*, éd. par Jean-Marie DUVOSQUEL et A. DIERKENS, Liège, 1991, p. 335-354.
89. « La femme sous puissance maritale (1804-1958) », dans *Femmes et pouvoirs. Flux et reflux de l'émancipation féminine depuis un siècle (Colloque 13-14 décembre 1989)*, sous la dir. de Luc COURTOIS, Jean PIROTTE et Françoise ROSART, Louvain-la-Neuve et Bruxelles, 1992, p. 19-30.

90. « Le droit au service du patrimoine familial : les Pays-Bas méridionaux (12^e-18^e siècles) », dans *Marriage, Property, and Succession*, ed. by Lloyd BONFIELD, Berlin, 1992, p. 15-35.
91. « Les 'épices' des juges », dans *Saveurs de paradis. Les routes des épices*. [Exposition] *Galerie CGER*, Bruxelles, 1992, p. 103-106.
92. « En France de l'Ouest : la *laudatio parentum* aux XI^e et XII^e siècles », dans *Le Moyen Âge*, 98, 1992, p. 455-459.
93. « Les presbytères antérieurs au début du XIX^e siècle appartiennent-ils à la commune ou à la fabrique d'église ? », dans *Annales de Droit de Louvain*, 52, 1992, p. 161-173.
94. « Les conseils et rencharges de la Haute Cour de Namur (1440-1488), reflets d'une société en mutation », dans *BARB*, 6^e série, 3, 1992, p. 503-519.
95. « La motivation d'un commerçant sexagénaire inscrit en 1540 à l'Université de Louvain », dans *Louvain*, avril 1993, p. 37-38.
96. « 'Nouveaux itinéraires en droit' dans l'espace belge du 12^e au 18^e siècle », dans *Nouveaux itinéraires en droit. Hommage à François Rigaux*, Bruxelles, 1993, p. 235-245.
97. « La Société d'Histoire du Droit des Pays flamands, picards et wallons. Historique », dans *Pouvoirs locaux et tutelle*. Textes réunis et présentés par Serge DAUCHY et Renée MARTINAGE, Lille, 1993, p. 183-200.
98. *Pourquoi Thomas More ?* [éd. à compte d'auteur, Louvain-la-Neuve], 1993, 7 p. (reprise actualisée d'un texte paru dans *Le Bègue*, n° 10 [1978]).
99. « Brabant : du duché médiéval aux nouvelles provinces », dans *Louvain*, septembre 1993, p. 38-39.
100. « Le testament princier dans les Pays-Bas méridionaux (12^e-15^e siècles) : acte privé et instrument politique », dans *RHD*, 61, 1993, p. 217-235.
101. « L'acte à cause de mort dans les Pays-Bas méridionaux (XI^e-XVIII^e s.) », dans *Actes à cause de mort. Deuxième partie : Europe médiévale et moderne* (Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, LX), Bruxelles, 1993, p. 161-176.

102. « La réception sélective du droit romano-canonique par la pratique coutumière : le cas des Pays-Bas méridionaux », dans *El dret comú i Catalunya. « Ius proprium - Ius commune a Europa »*. Actes del III^e Simposi Internacional. Homenatge al professor André Gouron. Barcelona, 5-7 de novembre de 1992, ed. Aquilino IGLESIA FERREIROS, Barcelone, 1993, p. 91-103.
103. « L'Académie impériale et royale de Bruxelles et l'histoire du droit (concours de 1776 et 1782) », dans *RHD*, 62, 1994, p. 5-11.
104. (en collab. avec Herman COPPENS) « Catalogus van de handschriften en oude drukken toebehorende aan de Koninklijke Commissie voor de Uitgave der Oude Wetten en Verordeningen van België – Catalogue des manuscrits et impressions anciennes appartenant à la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique », dans *BCRALO*, 35, 1995, p. 147-225.
105. « De la robe à la 'toge'. Le costume académique à l'Université de Louvain 1425-1995 », *Louvain*, février-mars 1995, p. 13-16.
106. « Les ordonnances des autorités urbaines au Moyen Âge. Leur apport à la technique législative », dans *Peasants & Townsman in Medieval Europe. Studia in honorem Adriaan Verhulst*, ed. by Jean-Marie DUVOSQUEL and E. THOEN, Gand, 1995, p. 185-201.
107. « Edoardo Volterra [Éloge] », dans *BARB*, 6^e série, 6, 1995, p. 65-68.
108. « *Flumen liberum*. Un avis de légistes liégeois (1424) à propos de la navigation sur la Gette », dans *Commerce et droit. Actes des Journées internationales de la Société d'Histoire du Droit et des Institutions des pays flamands, picards et wallons tenues à Ath du 25 au 28 mai 1995* (Centre de recherches en histoire du droit et des institutions. Cahier n° 5-6). Textes réunis et présentés par Jean-Marie CAUCHIES et Serge DAUCHY, Bruxelles, 1996, p. 101-116.
109. (en collab. avec Myriam HERBECQ) « Les ordonnances concernant la ville de Nivelles au moyen âge (13^e siècle – 1531) », dans *BCRALO*, 36, 1996, p. 1-113.
110. « Le passé du 'Roman Pays' », dans *Passé présent du Brabant wallon*, Éditions Alambic, 1996, p. 14-23.
111. « Notice sur Gérard Fransen », dans *Académie royale de Belgique. Annuaire 1997*, Bruxelles, 1997, p. 41-55.

112. « La Commission Royale pour la Publication des anciennes Loix et Ordonnances de Belgique », dans *BCRALO*, 37, 1996, p. 9-12, 58-68.
113. « Appel et recours à chef de sens en Brabant aux XIV^e et XV^e siècles : *Wie hoet heeft, die heeft beroep* », dans *RHD*, 65, (1997), p. 281-297.
114. « Les aubergistes bruxellois au XV^e siècle : hommes d'affaires et auxiliaires de la justice », dans *CB*, 35 (1995-96), 1997, p. 129-144.
115. « Statuaire, histoire et politique au 19^{ème} siècle », dans *BARB*, 6^e série, 8, 1997, p. 213-240.
116. « L'assistance dans la résolution des conflits aux Pays-Bas méridionaux (fin du Moyen Âge et Temps Modernes). Introduction », dans *L'assistance dans la résolution des conflits. Assistance in Conflicts Resolution. Troisième partie : L'Europe médiévale et moderne* (Recueils de la Société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions, 64), Bruxelles, 1997, p. 125-127.
117. « De la saisine aux actions possessoires (VI^e-XV^e siècles) », dans *La possession* (Centre de recherches en histoire du droit et des institutions. Cahier n° 8), Bruxelles, 1997, p. 53-62.
118. « Openbare aanmaning van schuldeisers van een testamentaire nalatenschap : de praktijk volgens sententiën van de Raad van Brabant (eerste helft van de 16de eeuw) », dans *BCRALO*, 38, 1997, p. 173-186.
119. « Manuscrits juridiques figurant dans les bibliothèques des cours et tribunaux de Belgique. Catalogue des manuscrits de la Cour de Cassation (état au 1^{er} décembre 1996) », *ibid.*, p. 187-214.
120. (en collab. avec Claude VAEL) « Catalogue des manuscrits de la Cour d'appel de Bruxelles », *ibid.*, p. 215-224.
121. « Gilissen, Jean, Joseph, Sophie, dit John », dans *NBN*, 4, Bruxelles, 1997, p. 179-182.
122. « Lefèvre, Fernand, Jean, Marie, en religion Placide », *ibid.*, p. 249-250.
123. « Stéphane Kuttner [Éloge] », dans *BARB*, 6^e série, 9, 1998, p. 11-12.

124. « Études de droit en Belgique », dans *Revue de la recherche juridique. Droit prospectif*, vol. 33, 1998, n° 76 (Cahiers de méthodologie juridique, 13 : Méthodes comparées de l'enseignement du droit en France et à l'étranger), p. 1455-1463.
125. « Qui est propriétaire d'un presbytère ? », dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, 12, 1998, n° 1, p. 19-25.
126. (en collab. avec Cécile DOUXCHAMPS-LEFÈVRE) « Les sentences étendues du Grand Conseil de Malines 1582-1590 », dans *BCRALO*, 39, 1998, p. 9-77.
127. « Aspects juridiques », dans *Destruction et reconstruction de villes, du Moyen Âge à nos jours. Actes. 18^e Colloque international. Spa, 10-12.IX.1996* (Crédit Communal. Collection Histoire in-8°, 100), Bruxelles, 1999, p. 411-418.
128. « La procédure civile à la fin du Moyen Âge : son évolution en Brabant », dans *À cheval entre histoire et droit. Hommage à Jean-François Poudret*. Textes réunis par Eva MAIER, Antoine ROCHAT et Denis TAPPY, Lausanne, 1999, p. 143-156.
129. « La 'keure' bruxelloise de 1229. Une relecture », dans *Mélanges Claire Dickstein-Bernard*, éd. Pierre BONENFANT et Pierre COCKSHAW : *Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles*, 63, 1999, p. 119-152.
130. « L'influence du droit romano-canonique en Brabant au milieu du 15^e siècle : le rôle du Conseil princier », dans « *Excerptiones iuris* » : *Studies in Honor of André Gouron*, ed. by Bernard DURAND and Laurent MAYALI, Berkeley, 2000, p. 311-322.
131. (en collab. avec Jean MOSSELMANS) « L'ordonnance du magistrat de Bruxelles du 2 décembre 1451 en matière de bornage et de rapports de voisinage – De verordening van de Brusselse magistrat van 2 december 1451 inzake afpaling en buurschap », dans *BCRALO*, 41, 2000, p. 6-57. Publié en outre sous forme de brochure : *Statut des emborneurs de la ville de Bruxelles – Statuyt vanden meerers van de stad Brussel 2 dec. 1451*, Société royale de Géomètres-Experts immobiliers de Bruxelles (UGEB 1876-2001), Courtrai, 2001, 77 p.
132. « La famille dans le droit urbain de l'Europe du Nord-Ouest au bas moyen âge », dans *The Household in Late Medieval Cities. Italy and Northwestern Europe compared. Proceedings of the International Conference Ghent, 21st-22nd January 2000*, Louvain et Apeldoorn, 2001, p. 25-36.

133. « Wilhelmi Bont Lovaniensis De redditibus perpetuis et ad vitam (1451) », dans *RHD*, 68, 2000, p. 257-267.
134. « En guise d'introduction au colloque de Nivelles. Du 'Roman Pays' à la province du Brabant wallon », dans *Bijdragen tot de geschiedenis*, 84 (*De Brabantse stad. Twaalfde colloquium, Nijvel 23-25 september 1999 – La ville brabançonne. Douzième colloque, Nivelles 23-25 septembre 1999*), 2001, p. 357-366.
135. « Le Conseil de Brabant sous Philippe le Bon. L'institution et les hommes », dans *Powerbrokers in the Late Middle Ages – Les courtiers du pouvoir au Bas Moyen Âge*, éd. Robert STEIN, Turnhout, 2001, p. 101-114.
136. « L'adaptation de la justice échevinale aux besoins d'une ville en expansion : le cas de Bruxelles (12^e-18^e siècles) », dans *Bruxelles et la vie urbaine. Archives – Art – Histoire. Recueil d'articles dédiés à la mémoire d'Arlette Smolar-Meynart (1938-2000)* (Archives et Bibliothèques de Belgique, n^o spécial 64), éd. Frank DAELEMANS et André VANRIE, Bruxelles, 2001, p. 29-72.
137. « Comment la justice échevinale a pu faire face aux besoins de villes en expansion : le cas du Brabant (XII^e-XVIII^e siècles) », dans *Les acteurs de la justice : magistrats, ministère public, avocats, huis-siers et greffiers (12^e-19^e siècles)*, éd. René ROBAYE, Namur, 2002, p. 7-26.
138. (en collab. avec † Roger PETIT) « Les sentences du Grand Conseil de Malines relatives au duché de Luxembourg (1582-1590) », dans *BCRALO*, 42, 2001, p. 63-201.
139. « À propos de l'ordonnance des mesureurs-jurés de 1451. Qu'en est-il du droit de propriété au moyen âge, et à Bruxelles en particulier ? », dans *Des agrimensores romains aux arpenteurs du XVI^e siècle. Catalogue de l'exposition organisée à l'occasion du 125^e anniversaire de l'Union des Géomètres-Experts immobiliers de Bruxelles*, Bruxelles, 2001, p. 73-79.
140. « Defacqz, Eugène », dans *NBN*, 6, Bruxelles, 2001, p. 106-111.
141. « Britz, Jacques », *ibid.*, p. 63-65.
142. « Bont, Willem », *ibid.*, 6, Bruxelles, 2001, p. 40-42.
143. « Fransen, Gérard », *ibid.*, 6, Bruxelles, 2001, p. 205-206.

144. « Dans l'intimité d'Eugène Defacqz », dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et musées athois*, 68, 2002, p. 361-375.
145. « Thomas More, de procès en procès », dans *BARB*, 6^e série, 13, 2002, p. 73-88.
146. « Peut-on déceler un droit commun dans l'histoire du droit privé belge ? », dans *Sartonia*, 16, 2003, p. 125-156.
147. « Lavallée, Henri », dans *NBN*, 7, Bruxelles, 2003, p. 223-225.
148. « Ernst, Lambert », *ibid.*, Bruxelles, 2003, p. 131-132.
149. « Le statut juridique de la femme dans les villes de l'Europe du Nord-Ouest du XII^e au XVIII^e siècle : normes et pratiques », dans *La femme dans la cité. Entre subordination et autonomie. Normes et pratiques*. Textes réunis et présentés par Jean-Paul BARRIÈRE et Véronique DEMARS-SION, Lille, 2003, p. 73-84.
150. « Chanoines et droit savant contre villageois et coutume. Le chapitre N.-D. de Cambrai en procès devant le Conseil de Brabant au 15^e siècle », dans *Églises et Justices*. Textes réunis et présentés par Véronique DEMARS-SION et Renée MARTINAGE, Lille, 2005, p. 5-15.
151. « De l'« Ancien droit Belgique » au Code civil de 1804 : une rupture ? », dans *Le Code civil entre « ius commune » et droit privé européen*. Études réunies et présentées par Alain WIJFFELS, Bruxelles, 2005, p. 585-610.
152. « Des droits d'usage collectifs existent-ils encore en Belgique ? », dans *Terre, forêt et droit. Actes des Journées internationales d'histoire du droit, Nancy (12-15 juin 2002)*. Publiés par Christian DUGAS DE LA BOISSONNY, Nancy, 2006, p. 245-253.
153. « Lousse, Émile », dans *NBN*, 9, Bruxelles, 2007, p. 251-253.
154. « Arbitrage et justice princière du 12^e au 15^e siècle. Le duché de Brabant », dans *Les Épisodiques*, 11 : *Les rapports entre arbitrage et justice étatique. Perspectives historiques*, Lille, 2007, p. 27-46.
155. « Les tensions dans une grande seigneurie d'Entre-Sambre-et-Meuse : Florennes, du XIII^e au XVIII^e siècle », dans *BARB*, 6^e série, 20, 2009, p. 43-66.

156. « Pour une bonne mort et pour le repos de l'âme. Les clauses à caractère religieux dans les testaments notariés de Jodoigne au 18^e siècle », dans *Revue d'histoire religieuse du Brabant wallon*, 23, 2009, p. 59-80.
157. « Éloge du chanoine Henri Platelle », dans *BARB*, 6^e série, 22, 2011, p. 163-164.
158. « Comment la Ville de Bruxelles conçut une façon ingénieuse de rembourser ses dettes au détriment de ceux qui étaient à son service », dans *CB*, 43, 2011-12, p. 191-204.
159. « Les recueils coutumiers dans les Pays-Bas méridionaux au moyen âge », dans *Sachsenspiegel in Brüssel* (Iuris scripta historica, 24), éd. Dirk HEIRBAUT, Alain WIJFFELS et Jos MONBALLYU, Bruxelles, 2011, p. 17-20.
160. « L'action des pouvoirs publics en matière de droit privé (16^e-18^e siècle) », dans *Gouvernance et administration dans les provinces belgiques (XVI^e-XVIII^e siècles). Ouvrage publié en hommage au Professeur Claude Bruneel* (Archives et Bibliothèques de Belgique, n° spécial 99), sous la dir. de Claude DE MOREAU DE GERBEHAYE, Sébastien DUBOIS et Jean-Marie YANTE, t. II, Bruxelles, 2013, p. 471-496.